

RÉPUBLIQUE FRANCAISE

MAIRIE DE ROSNAY (VENDÉE)

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

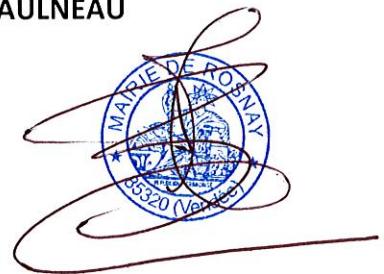
(Article L.121-10 du Code des Communes)

Le Conseil Municipal se réunira en Mairie, le mardi 23 septembre 2025 à 19h00.

Affiché le 19/09/25,

Le Maire

Bergerette AULNEAU



ORDRE DU JOUR

1. Compte rendu des décisions prises par le Maire dans l'exercice de ses délégations ;

Ressources Humaines

2. Mise à jour du tableau des effectifs – suppression de postes
3. Institution du temps partiel et modalités d'exercice
4. Assurances des risques statutaires du Personnel

Finances

5. Attribution des Subventions
6. Travaux de voirie 2025 – choix de l'entreprise
7. Maîtrise d'œuvre pour les travaux de voirie 2025 – Forfait définitif de rémunération
8. Plan de financement des travaux – Subvention département
9. Participation aux frais de fonctionnement école
10. SYDEV – Travaux de sécurisation des réseaux route des Caves

Institutions et Vie Politique

11. Logements locatifs rue du Gué Besson
12. Modification des statuts CCSVL

Divers

13. Questions diverses ;
14. Informations diverses.